



Commission cantonale des constructions

sur la commune de Vionnaz

Enquête publique

La Commission cantonale des constructions (CCC) met à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante:

- Requérant: Administration communale de Vionnaz, 1895 Vionnaz
Auteur des plans: Pascal Heyraud Sàrl, 2000 Neuchâtel
Situation: parcelles nos 681, 686, 695, folio n° 5, lieu dit Vers le Mont, coordonnées 2°558'335, 1°129'205
Propriétaire: commune de Vionnaz
Projet: aménagement d'un parc multisport
Affectation de la zone: zone de constructions et installations publiques A

Le dossier est consultable auprès de l'Administration communale pendant ses heures d'ouverture et auprès de la CCC les jours ouvrables de 8 h 30 à 11 h 30 ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, dûment motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées par pli recommandé à la CCC, rue des Creusets 5, case postale 478, 1951 Sion, dans les trente jours à partir de la présente publication.

23 AOUT 2019